

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 31 (1897)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Décembre 1897.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3. 50 pour l'étranger.

LÉON DU PASQUIER

(SUITE ET FIN)

Ses recherches de Du Pasquier l'ont amené à constater, chez nous, entre les moraines et les terrasses d'alluvions sur lesquelles coulent les cours d'eau du Nord de la Suisse, une relation intime à laquelle on n'avait pas jusqu'alors prêté grande attention. Non seulement il y a, en effet, quelquefois passage graduel des unes aux autres, mais l'analogie de composition est frappante: les matériaux constituant les alluvions sont en grande partie comme ceux des moraines, alpins, c'est-à-dire erratiques. De là l'expression de terrains ou dépôts fluvioglaciaires, qu'il a employée pour désigner l'ensemble de ces formations d'origine commune. En même temps, notre regretté savant démontrait la présence de trois périodes successives d'extension des anciens glaciers, de trois oscillations glaciaires différentes ou glaciations. Il confirmait de cette façon les études faites quelques années auparavant sur le versant Nord des Alpes orientales, par MM. Penck et Brückner.

Une fois mis en vue par sa première publication, il fut chargé par la Commission géologique suisse de travailler au texte de la Carte du phénomène erratique et des anciens glaciers du versant Nord des Alpes suisses, publiée en 1884, par Alph. Favre. Il avait pour mission de classer et de reviser les nombreux documents rassemblés à cet effet pendant de longues années par le savant genevois. C'était une œuvre de patience et de longue haleine. Vingt-cinq à trente années de travail, disait-il, me seraient nécessaires pour venir à bout de ce difficile travail. Malheureusement il ne lui a pas été donné de terminer cette œuvre qui n'était que commencée et qui, sans doute, aurait à un moment donné, clos dignement la série de ses méritants travaux.

Dans le Jura, on n'a jamais attaché une grande importance aux différentes subdivisions des terrains glaciaires. Du Pasquier a recherché s'il était possible de retrouver dans les dépôts de nos régions les mêmes éléments qu'il avait auparavant reconnus dans le Nord de la Suisse. Il est parvenu à distinguer deux zones concentriques de dépôts glaciaires alpins, se rapportant chacune à une période d'extension différente des glaciers. Dans la première, la plus récente, les blocs erratiques sont abondants et les fragments de moraines bien conservés n'y font pas défaut. Cette zone, occupant toute la plaine, ne dépasse, en général, pas vers le Nord la première chaîne du Jura; elle pénètre cependant dans les vallées bien ouvertes, comme le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz, mais ne va pas plus loin. Au-delà de cette première zone, on rencontre çà et là des blocs erratiques rares: ils s'élèvent jusqu'à 1400 m. au Mont-Damin et atteignent, dans le Jura français, Salins et Ornans. Ces blocs sporadiques appartiennent à une glaciation plus ancienne et plus étendue que la précédente.

Au printemps de 1891, la Commune de Bôle allait faire disparaître le superbe bloc erratique de Mont-Boudry, situé près de Crostand, au-dessus de Colombier, pour l'utiliser dans la construction d'un nouveau bâtiment scolaire. Justement émue de ce fait qui allait détruire un des plus beaux témoins du phénomène grandiose qui a jadis couvert de glaces les Alpes, la plaine suisse et le Jura, la Société des Sciences naturelles de Neuchâtel décida de s'en porter acquéreur. Une souscription fut ouverte et actuellement ce bloc a été cédé à l'Etat, sous la sauvegarde duquel il se trouve maintenant. Pénétrée ainsi de la nécessité de la conservation des blocs erratiques les plus importants, cette Société obtint de l'Etat un arrêté interdisant aux Communes l'exploitation ou la vente des blocs sans autorisation spéciale. Du Pasquier, que ses études spéciales sur les phénomènes glaciaires désignaient pour s'occuper plus particulièrement de cette question, rédigea une Circulaire adressée aux différentes Autorités communales du canton, ainsi qu'à un grand nombre de personnes compétentes, de même qu'une Note sur la conservation des blocs erratiques. Il importait, à ses yeux, de conserver les blocs qui marquent les limites et les altitudes extrêmes des régions atteintes par les glaces, ceux qui sont formés de roches rares et de provenance localisée, ceux de grandes dimensions ou qui sont perchés, ceux qui peuvent être considérés comme des monuments préhistoriques, enfin ceux qui portent des colonies de plantes alpines (erratiques).

Actuellement, la liste des blocs erratiques qu'il importe de préserver de la destruction est dressée pour le Val de Travers. Celle des autres districts est en bonne voie et sera terminée dans un avenir prochain.

Un intéressant travail de Du Pasquier est celui sur le Glacière du Val de Travers, où il décrit la pénétration de l'ancien glacier du Rhône jusqu'au fond du sillon de St-Sulpice. Après son retrait, la vallée fut occupée par un lac dont la présence est attestée par de nombreux deltas. Un barrage de moraines en aval de Moiraique fut la cause de sa formation, barrage dont l'effet fut augmenté par un éboulement considérable qui s'est produit à cette époque au Creux-du-Van et refoula l'Areuse vers le Nord.

Le Congrès géologique international de Zurich, en 1894, fut l'occasion de la publication du Système glaciaire des Alpes, qu'il entreprit grâce à la collaboration de deux de ses collègues. Cet ouvrage, destiné à servir de guide à une excursion organisée à l'occasion du Congrès, dans le Nord de la Suisse, le versant Sud des Alpes et les Alpes orientales, sera utilement consulté par ceux qui voudront se familiariser avec l'étude des formations glaciaires.

Mais Du Pasquier ne s'est pas occupé seulement des anciens glaciers : l'étude des glaciers actuels a aussi attiré son attention. Il était Secrétaire des Commissions suisse et internationale des glaciers et en cette qualité, se trouvait chargé de réunir, de classer et de rédiger tous les renseignements qui lui étaient régulièrement fournis relativement aux variations de leurs dimensions et à leurs changements périodiques. Il s'est beaucoup occupé, entre autres, du fameux éboulement du glacier de l'Alteb, qu'il a décrit en en reconstituant les différentes phases.

Géologue et mathématicien tout à la fois, la Commission géodésique suisse le chargeait en 1891 d'entreprendre des études délicates relatives à l'influence perturbatrice des masses visibles sur la direction de la verticale. Les seiches du lac de Neuchâtel ont aussi fait l'objet de ses recherches.

Membre relé de la Société des Sciences naturelles, il en était devenu l'âme et le soutien, et par sa compétence générale a su donner une impulsion féconde aux travaux si variés de ses différentes Commissions. Comme professeur à l'Académie, il se voua consciencieusement à son enseignement qu'il donnait avec

clarté et précision, et pendant les deux années de son professorat il se fit hautement apprécier par ses collègues et par ses élèves. Au sein de la Société helvétique des Sciences naturelles, il déploya une activité toute particulière, car il était membre des Commissions géologique, des glaciers et des tremblements de terre. Secrétaire de la Société géologique suisse, il était un des rédacteurs de la Revue géologique.

Si Léon Du Pasquier a pu, pendant un nombre si restreint d'années, sept à peine, accomplir une œuvre comme la sienne, c'est grâce aux facultés exceptionnelles dont il était doué et à une prodigieuse puissance de travail qui lui permettait de s'occuper d'études appartenant à des domaines bien différents : géologie, géographie physique, physique du globe, météorologie. Ses travaux sont sobrement, mais remarquablement écrits et marqués au coin d'un esprit original et finement observateur. Jamais on ne rencontre sous sa plume une conclusion hâtive ou une affirmation hasardée. Il fut un exemple de travail et de fidélité au devoir et laisse à ceux qui l'ont connu, aussi bien le souvenir de sa belle et noble intelligence, de sa distinction native, que celui d'un homme de cœur qui cachait sous un abord un peu froid et réservé, une grande délicatesse de sentiment. Il ne s'épanchait pas en paroles, préférant avec raison les actes. Faisant le plus noble usage de sa fortune, il se reprochait chaque instant qui n'était pas utilisé pour le devoir, pour la science et le bien des autres.

Suisse cette vie de travail opiniâtre, de labeur incessant, trouver parmi les lecteurs du Rameau de Sapin de nombreux imitateurs.

M. de Tribolet, prof.

LE LYCOPERDON GÉANT

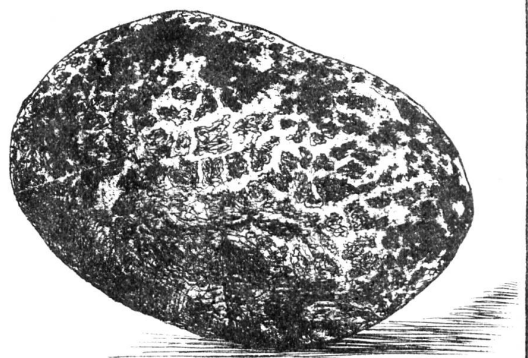
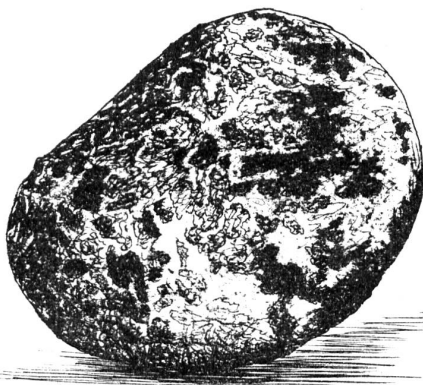
(*Lycoperdon giganteum* (Batsch).)

Au mois de Septembre dernier, des personnes de St. Blaise apportaient au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel trois champignons gigantesques récoltés aux Rochettes, non loin de la route tendant de St. Blaise à Voëns, à droite d'un chemin conduisant au Villaret. Ses deux plus grands exemplaires avaient un poids de 3 à 5 Kg. et leur périmètre, mesuré suivant leur grand axe, atteignait plus de 0^m90. M^{rs} H. Wolfzath ayant eu l'amabilité de les faire photographier pour le Rameau de Sapin, nous pouvons donner ici le dessin des deux plus beaux échantillons.

Le Lycoperdon géant est, comme son nom l'indique, très volumineux; il est sphérique ou un peu déprimé, le plus souvent sessile, ordinairement glabre, blanc ou jaunâtre, noircissant avec l'âge. Les spores sont sphériques, très petites, vert jaunâtre, puis noir olivâtre.

Ce Lycoperdon est le plus grand de tous nos champignons. Son diamètre mesure ordinairement 30 à 50

centimètres, mais il atteint parfois une plus grande dimension. Lorsqu'il présente une forme ovale, il est toujours plus large que haut. Son enveloppe ou écorce est d'abord unie, blanche ou blanchâtre, mais quand le champignon vieillit



elle devient jaunâtre et passe ensuite au brun. Sa chair est d'abord blanche, mais avec la maturité elle prend une teinte vert jaunâtre, puis brune lorsque le champignon est près de disperser ses spores. A ce moment il est un peu déprimé et présente l'aspect d'un pain plus ou moins gros.

Le *Sycoperdon* géant croît dans les prairies herbues et apparaît en Août et Septembre. Il n'est pas très répandu, mais grâce à ses innombrables spores, un seul individu peut donner naissance à une grande postérité. On prétend qu'il est comestible quand il est jeune.

F. Tripet, prof.

CLUB JURASSIEN

La XLII^{me} assemblée générale réglementaire des sections du Club Jurassien a eu lieu à Chanélox, le dimanche 14 novembre.

Les sections de La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Coffrane et Fleurier étaient représentées.

M. Alexis Landry, vice-président de la section directrice, souhaite la bienvenue aux nombreux clubistes accourus des montagnes, salue notre doyen le papa Andree, parti de Clarend le matin même pour retrouver les jeunes amis, leur parler de deux points très importants à l'ordre du jour, soit le reboisement des forêts et la protection des oiseaux.

Il en fait ressortir tous les avantages et les plus pessimistes sont forcés de se soumettre, d'appuyer, d'encourager les personnes qui ont déjà donné un premier élan à ces deux nobles aspirations. Voici ce qu'en dit la lettre de M. Perrin, pasteur, empêché d'être au milieu du Club ce jour-là :

"La protection à accorder aux petits oiseaux et à leurs auxiliaires est très précieuse.

"Si nous les entourions de tous les soins auxquels ils ont droit, ensuite même des services qu'ils nous rendent, la brèche, l'ennemi acharné de toutes nos papilionacées, et le chareyson, destructeur de nos pépinières de sapin, battraient bientôt en retraite."

Quant aux forêts : "Que des citoyens intelligents sachent protéger par leur initiative les flancs encore boisés de notre beau Jura, leur vigilance doit être encouragée ; il faut qu'elle le soit plus que jamais.

"Protégeons aussi et surtout contre la hache de nos forestiers et bûcherons nos arbres d'agrément et qu'un acte de vandalisme comme celui qui s'est commis aux sources de la Ruisse, à l'inou des autorités compétentes, n'ait plus lieu nulle part dans notre beau Val-de-Travers, dans notre Jura tout entier.

"On vient de sauver à Môtiers, dans le Val-de-Ricaux, plus de 100 mètres cubes de vieux bois. Flon-neur à ces amis protecteurs de la nature."

Après la lecture des procès-verbaux et du rapport du vice-président, M. G. Jeanrenaud, caissier central, accuse pour l'exercice écoulé un boni de fr. 78.55.

La révision du règlement est à l'ordre du jour : après discussion, article par article, révision de quelques points importants, l'approbation en est votée en principe, mais ne deviendra définitive qu'à la prochaine séance.

L'inscription de la Société au registre du Commerce s'impose : le Comité est chargé de faire le nécessaire, tout en informant M. le D^r Guillaume de cette décision.

La séance de relevée, à 2 1/2 heures, est exclusivement consacrée à l'audition des rapports des sections.

A 4 3/4 heures, la colonne dit adieu aux hôtes si hospitaliers de Chanélox et se dirige vers la gare de Bôle, où le licenciement général a lieu.

G. Montandon.